



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 030 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 7 mai 2014

Président

M. Bev Shipley

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 7 mai 2014

•(1635)

[Traduction]

Le président (M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC)): La séance est ouverte, et nous poursuivons notre étude sur l'innovation et la compétitivité.

Je présente mes excuses aux témoins. Nous avons eu des votes, ce qui nous a un peu retardés.

Nous avons quatre témoins. Ils vont tous faire leurs présentations, puis nous aurons un tour. Chaque parti aura au moins un tour.

Je souhaite la bienvenue à Marc Nantel et Nigel Corish, du Canadian Food and Wine Institute, qui sont avec nous par vidéoconférence de Niagara-on-the-Lake. Je vais probablement leur demander de commencer. Nous avons aussi Carla Ventin, vice-présidente des Affaires gouvernementales fédérales de Produits alimentaires et de consommation du Canada.

Puis nous avons les témoins que nous aurions normalement entendus pendant la deuxième heure. Nous recevons Clyde Graham, vice-président principal, Stratégies et alliances, de l'Institut canadien des engrais, et nous avons par vidéoconférence Gerald Third, directeur administratif des Alberta Sugar Beet Growers, qui est à Taber, en Alberta.

J'aimerais que nous commençons par vous, Marc et Nigel, du Canadian Food and Wine Institute. Vous avez sept minutes.

M. Marc Nantel (vice-président associé, Recherches et Innovation, Canadian Food and Wine Institute): Merci beaucoup.

Je suis ravi de pouvoir vous parler aujourd'hui, avec Nigel Corish, notre gestionnaire de projet de recherche dans le secteur de l'innovation en matière d'aliments et de boissons.

Au Niagara College, nous faisons de la recherche appliquée sur divers sujets. Notre but est d'utiliser l'infrastructure de notre faculté, nos étudiants et notre équipement pour en venir à influencer sur les défis et les désirs de l'industrie, et surtout des PME.

En général, nous aimons nous concentrer sur la région de Niagara, mais puisque notre financement est national et provincial, nous avons une plus grande... [Note de la rédaction: difficultés techniques]

Le président: Nous allons nous arrêter une minute pour essayer de le ramener.

Désolé. Pouvez-vous continuer?

M. Marc Nantel: Oui.

Ce que je disais, c'est que nous avons des projets technologiques, comme le développement de produits et autres, mais nous avons aussi des projets de commercialisation. Quand une entreprise nous demande de concevoir un nouveau produit parce qu'elle croit qu'il aura du succès sur le marché, nous lui posons des questions sur le marché, ses concurrents, la façon dont elle compte mettre le produit

en marché. Si elle ne sait pas très bien... [Note de la rédaction: difficultés techniques]

Le président: Nous pouvons attendre.

Je vais me rendre à Taber, en Alberta. Monsieur Gerald Third, des Alberta Sugar Beets Growers, je vais vous demander de commencer, et nous retrouverons notre témoin de Niagara un peu plus tard. Merci beaucoup.

Oh, les choses ne fonctionnent pas très bien aujourd'hui.

Je vais demander à Carla, de Produits alimentaires et de consommation du Canada de présenter son exposé. Vous avez sept minutes.

Merci beaucoup.

•(1640)

Mme Carla Ventin (vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales, Produits alimentaires et de consommation du Canada): Excellent. Je suis prête.

À Produits alimentaires et de consommation du Canada, nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'étude du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur l'innovation et la compétitivité. PACC est la plus importante association nationale de l'industrie au Canada. Elle représente les entreprises qui fabriquent et distribuent les aliments, les boissons et les produits de consommation. Nos entreprises membres ont des installations dans 170 circonscriptions fédérales du pays. Notre industrie est le plus important employeur du secteur manufacturier canadien: 300 000 Canadiens travaillent dans 6 000 installations de fabrication réparties entre toutes les régions. Nous sommes véritablement une industrie nationale et offrons des emplois à valeur ajoutée aux Canadiens des régions rurales et urbaines de toutes les provinces et de tous les territoires. Nous soutenons les agriculteurs en leur offrant un marché pour les aliments qu'ils produisent, et nous répondons aux besoins des consommateurs canadiens qui peuvent trouver des aliments sûrs et de grande qualité dans leurs épiceries.

Le gouvernement peut encourager l'innovation et la compétitivité dans notre industrie, premièrement, en donnant la priorité à la modernisation de la réglementation; deuxièmement, en encourageant l'investissement de capitaux; et troisièmement, en recherchant des moyens concrets d'accéder aux marchés étrangers. Je vais entrer dans les détails de chaque élément.

Premièrement, la plus importante façon pour le gouvernement d'appuyer l'innovation et la compétitivité dans notre industrie, c'est de moderniser rapidement la réglementation canadienne visant les aliments. La réglementation doit continuer de se fonder sur la science et de garantir en premier lieu l'innocuité des produits. Notre cadre de réglementation, régi par Santé Canada, n'a pas été significativement mis à jour depuis les années 1950. La réglementation des aliments n'a pas évolué au rythme des technologies et du développement de nouveaux produits, et il y a toujours des retards dans l'approbation des produits. Les producteurs d'aliments et de boissons du Canada ont besoin d'un cadre de réglementation plus prévisible et souple, ce qui encouragerait les entreprises à maintenir et à développer leurs activités au Canada. Pour les consommateurs, la réforme de la réglementation est nécessaire, car elle se traduira par de meilleurs choix dans les épiceries.

Nous avons constaté des progrès sur le plan de la réforme de la réglementation sur les aliments à Santé Canada. Cela a été possible parce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a versé 17,4 millions de dollars sur cinq ans à cette fin à Santé Canada. Cependant, ce financement n'était plus là dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*. De ce fait, la modernisation de la réglementation sur les aliments est bloquée. Les ressources limitées dont Santé Canada dispose sont régulièrement détournées des aliments pour être consacrées aux produits pharmaceutiques, puisque ces deux secteurs se disputent les ressources prévues dans la réglementation de la Loi sur les aliments et drogues. Nous avons donc deux recommandations concernant la réglementation: premièrement, rétablir les 17,4 millions de dollars affectés à Santé Canada pour la réforme de la réglementation sur les aliments; deuxièmement, faire une distinction entre les fonds destinés aux aliments et ceux qui sont destinés aux médicaments, à Santé Canada, ce qui garantira une affectation des ressources plus prévisible et équilibrée.

Je passe à mon deuxième point, celui de l'investissement de capitaux. Les fabricants de produits alimentaires et de boissons reconnaissent qu'ils ont besoin d'installations à la fine pointe de la technologie pour être productifs et compétitifs, tant au Canada qu'à l'étranger. Cependant, ils sont nombreux à éprouver des difficultés en raison du vieillissement de l'infrastructure et de l'équipement. Il faut davantage de mesures incitatives pour les encourager à réinvestir dans leurs usines canadiennes, à développer leurs opérations ou à ouvrir de nouvelles installations. D'autres pays font une rude concurrence pour l'obtention de ces investissements, et il faut que le Canada soit dans la course pour que nous puissions garder les emplois à valeur ajoutée ici au Canada.

Ce que nous recommandons par conséquent, c'est de rendre permanente la déduction pour amortissement accéléré, d'étendre la portée du Fonds de fabrication de pointe de sorte qu'il ne se limite pas à l'Ontario, et de créer un nouveau fonds d'investissement qui soutiendrait l'investissement dans les installations de fabrication canadiennes.

Mon troisième point est celui des marchés étrangers. Nos entreprises membres comprennent qu'elles doivent exporter pour croître et soutenir la concurrence au Canada et à l'étranger. Nous appuyons donc entièrement un accès réel aux marchés étrangers et félicitons le gouvernement pour son programme ambitieux de commerce international. Bien des entreprises souhaiteraient profiter de ces occasions d'exportation, mais pour être prêtes à exporter, elles ont besoin de plus de soutien concernant les mesures à prendre et les renseignements sur les marchés. De plus, les entreprises obtiendraient plus facilement cette information grâce à un guichet unique.

Comme nous le savons, notre industrie est très intégrée dans celle des États-Unis et notre succès dépend de la libre circulation des marchandises chez notre principal partenaire commercial. Nous sommes par conséquent très préoccupés par les droits de douane compensatoires que le gouvernement propose d'imposer à notre industrie en réaction au différend avec les États-Unis sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine. Ces droits auraient des incidences sur toutes les catégories de produits qui se retrouvent sur les tablettes.

● (1645)

Les familles canadiennes subiraient une énorme augmentation de la facture d'épicerie tout en ayant bien moins de choix de produits dans les magasins. Pour des courses typiques comportant l'achat de 10 produits comme des céréales à déjeuner, du jus, des produits de pommes de terre et du riz, la facture pourrait passer de 40 \$ à 75 \$.

L'augmentation des droits sur les ingrédients aurait aussi un effet négatif sur les ventes intérieures, les exportations et les emplois. Les décisions relatives à l'innovation en R-D seraient annulées. De nombreux fabricants canadiens frôleraient la fermeture et d'autres seraient obligés de réduire considérablement leurs activités au Canada, et les agriculteurs canadiens seraient forcés de trouver de nouveaux marchés.

L'incertitude créée par les droits de douane compensatoires qu'on propose d'imposer à notre industrie n'est pas propice à la compétitivité ou à l'innovation. Nos recommandations sont donc, premièrement, de concevoir un guichet unique d'information qui aiderait les entreprises à mieux se préparer à l'exportation et, deuxièmement, de résoudre le litige sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine de sorte que les droits de douane imposés à notre industrie n'augmentent pas.

Je vais vous laisser avec une dernière réflexion: comme vous le savez, les fabricants de produits alimentaires et les agriculteurs canadiens sont interdépendants et nous travaillons tous ensemble pour garantir que les aliments qui se trouvent dans les épiceries sont sûrs et de grande qualité. Pour stimuler l'innovation et la compétitivité, il faut que les politiques conçues par le comité et le ministère tiennent compte également des opinions des agriculteurs et des fabricants. Je suis donc ravi de cette occasion qui m'est donnée aujourd'hui.

Il serait aussi bon d'inclure les fabricants de produits alimentaires et leurs préoccupations au programme de toutes les réunions des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture.

Mes deux dernières recommandations sont, par conséquent, de donner un poids égal aux agriculteurs et aux fabricants, quand il s'agit d'établir les politiques, tant devant le comité qu'au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et de veiller à ce qu'ils aient également un poids égal dans le programme de toutes les réunions à venir des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre présentation.

Nous retournons à Taber, en Alberta, pour écouter M. Gerald Third.

M. Gerald Third (directeur administratif, Alberta Sugar Beet Growers): Bonjour.

Le président: Nous sommes ravis de vous retrouver.

M. Gerald Third: Je suis heureux d'être revenu.

J'aimerais commencer par remercier les membres et le président du comité de m'avoir invité à vous parler d'innovation et de compétitivité dans le secteur canadien de l'agriculture au nom des Alberta Sugar Beet Growers.

Nous représentons une industrie agricole de petite taille, au Canada, avec 250 producteurs qui génèrent environ 40 millions de dollars. Je pense qu'en tant qu'industrie de petite taille ayant des exigences très précises concernant la valeur ajoutée, nous pouvons vous donner des renseignements uniques au sujet des possibilités et des enjeux de l'agriculture au Canada, sur les plans de l'innovation et de la compétitivité.

J'aimerais me concentrer sur un aspect crucial du continuum d'innovation, celui de la commercialisation de la recherche menant à des débouchés à valeur ajoutée pour les producteurs. Au fur et à mesure que nous continuons d'ouvrir des marchés mondiaux et des occasions d'exportation, nous nous intégrons de plus en plus dans les marchés mondiaux de produits de base. En tant qu'industrie et en tant que pays, nous devons nous concentrer sur l'ajout de valeur pour nous protéger contre la volatilité et pour garantir de nouveaux marchés au vaste éventail de produits agricoles canadiens.

Depuis des dizaines d'années, les producteurs soutiennent la recherche visant l'amélioration de la betterave à sucre, le développement de betteraves qui produisent plus de sucre ou qui possèdent d'autres caractéristiques supérieures. Nous avons consacré des millions de dollars à ces recherches, mais nous l'avons fait à notre détriment. Pourquoi cela? Parce que la quantité de sucre produite par tonne de betteraves a augmenté et que la superficie requise a par conséquent diminué. Les producteurs ont financé des programmes de recherche qui sont à l'avantage des transformateurs, mais qui nuisent aux producteurs. Les recherches sur les cultures ne sont donc pas toujours à l'avantage des producteurs.

Notre industrie est à la croisée des chemins. Nous pouvons la regarder disparaître sans réagir, ou nous pouvons essayer de faire quelque chose. Parce que nos producteurs sont très travaillants et novateurs, et qu'ils ont l'esprit d'initiative, ils ont choisi d'être proactifs. Afin de survivre et de devenir autonomes, nos producteurs sont à la recherche de nouvelles façons novatrices d'utiliser leurs récoltes, et ils souhaitent investir dans une entité à valeur ajoutée qui utilisera leurs récoltes comme matière première. Nous envisageons des installations qui produiront un bioproduit de grande qualité. Les producteurs seraient propriétaires d'une partie importante de l'opération, et les bienfaits pour le Canada seraient fantastiques, du fait de la commercialisation d'une nouvelle technologie, des dizaines de millions de dollars en nouveaux investissements, des emplois créés, des taxes supplémentaires payées et des agriculteurs qui se partageraient les produits de la valeur ajoutée sur leurs récoltes.

Il y a cependant des difficultés à prévoir. Tout cela est très coûteux et comporte des risques. Les producteurs sont prêts à assumer une bonne part du fardeau, mais le soutien du gouvernement est crucial. Je vais profiter du peu de temps que j'ai ici pour souligner quelques-unes des difficultés que notre industrie connaît et pour essayer de mettre en lumière l'importance de cela pour notre compétitivité future.

La première est le temps qu'il faut pour obtenir l'approbation des subventions gouvernementales. En tant qu'organisation ayant participé activement à Cultiver l'avenir 1 et 2, je peux dire que nous y voyons beaucoup de potentiel, mais que nous avons été très frustrés du temps qu'il fallait pour obtenir l'approbation du financement. Le temps qu'il faut produit un effet négatif direct et important sur notre capacité de faire progresser nos projets. À cela

s'ajoute l'impression selon laquelle votre demande tombe dans un trou noir. Il est rare que le gouvernement amorce la communication sur l'état d'avancement de la demande, sur les personnes qui ont accès à la demande et sur le moment d'une éventuelle décision. Parce que j'en ai discuté avec d'autres organisations et avec les membres de la FCA, je sais que nous ne sommes pas les seuls à ressentir cette frustration.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner une dernière difficulté que nous éprouvons. On a encouragé ASBG à travailler à la création d'une agence nationale de promotion et de recherche. Cela nous aurait permis d'exiger sur le sucre importé une redevance pour la recherche semblable à celle que tous les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta paient en ce moment. Cela nous aurait donné un revenu dont nous avons grandement besoin et nous aurait en même temps aidés à uniformiser les règles du jeu, sur le plan du coût du sucre importé. Nous avons consacré beaucoup de temps, d'effort et d'argent avant de constater que le nombre de membres ayant le droit de vote se fonde sur le volume de sucre vendu, selon la loi. Les deux grands importateurs de sucre auraient tout à fait dominé cette agence. Nous n'avons eu d'autre choix que d'abandonner cette initiative puisqu'il semble très peu probable que les importateurs de sucre voteraient pour une redevance sur le sucre qu'ils importent.

Pour terminer, j'aimerais souligner que tout ce que nous avons appris et toutes les difficultés que nous avons rencontrées au cours des trois dernières années nous ont amenés à concevoir une feuille de route sur la précommercialisation qui énonce le processus à suivre et traite des pièges possibles, des arguments juridiques à l'appui, de la propriété intellectuelle, des sources de capitaux, etc. On a beaucoup écrit sur la méthodologie de recherche, mais aucun ouvrage détaillé ne décrit les nombreuses difficultés liées aux aspects de la précommercialisation qui viennent avec la R-D.

● (1650)

Nous avons souvent appelé cela la « vallée de la mort », car c'est là qu'on dirait que la plupart des projets de recherche meurent. Nous avons créé cette feuille de route pour en aider d'autres qui voudraient suivre cette voie. C'est une des façons dont nous espérons donner au suivant. La feuille de route a été transmise à de nombreux groupes de producteurs en Alberta, au personnel d'Alberta Agriculture, au personnel de la Fédération canadienne de l'agriculture et à chacun des membres du Comité de la chaîne de valeur des bioproduits industriels. S'il y en a parmi vous qui en veulent un exemplaire, nous serons ravis de vous en donner un.

Compte tenu des difficultés énoncées, nous travaillons très fort à sauver notre industrie, mais nous aurions bien besoin d'un peu d'aide. J'aimerais maintenant vous présenter trois recommandations.

Premièrement, le gouvernement devrait veiller à ce qu'il y ait un juste équilibre entre le financement de la recherche et le financement à l'appui de la commercialisation.

Deuxièmement, il serait incroyablement utile que les personnes qui administrent les subventions gouvernementales exécutent leur travail en fonction du rythme des affaires. Le personnel devrait comprendre cela et être évalué selon sa capacité de répondre rapidement aux demandes. Il faudrait que cela soit intégré dans la culture des personnes dont le travail a une incidence sur la rapidité des réponses aux demandes de l'industrie.

Troisièmement, il faudrait réaliser un examen des dispositions législatives touchant les agences de promotion et de recherche afin de déterminer si elles contribuent aux résultats envisagés au moment de la création des agences.

Au nom des 250 producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta, et au nom de Alberta Sugar Beet Growers, je vous remercie encore de m'avoir donné cette occasion de m'adresser à vous. Je serai ravi de répondre à toutes vos questions.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Third.

Nous allons retourner aux gens du Canadian Food and Wine Institute.

Marc, c'est vous qui parliez. Il vous reste environ quatre minutes.

M. Marc Nantel: Merci beaucoup. Je suis content que nous ayons encore quatre minutes.

Au Canadian Food and Wine Institute, nous menons beaucoup de projets et développons beaucoup de produits. Le développement à méso-échelle semble représenter la principale difficulté pour les petites entreprises qui cherchent à acheminer de nouveaux produits vers les points de vente. Il s'agit de faire passer le prototype du laboratoire à une échelle de production raisonnable avant de passer à une production à grande échelle.

Nous avons entendu un autre témoin mentionner la « vallée de la mort », tout à l'heure. C'est là où nous nous situons. C'est le passage de l'université, du collège ou du centre de recherche qui prépare une petite quantité à des fins de prototypage, à l'entreprise de conditionnement à forfait qui se chargera d'en faire des centaines ou des milliers de litres. Il faut du développement à méso-échelle, à ce moment-là; quelque chose entre le moment où le produit est assez bon pour être vendu et pour être montré à des investisseurs potentiels, et celui où il sera placé au moins sur les tablettes des magasins spécialisés. C'est souvent ainsi que les nouveaux produits sont lancés, quand il s'agit de petites et moyennes entreprises. Nous estimons donc qu'il faut absolument entre les deux quelque chose qui n'existe pas nécessairement.

Nigel, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Nigel Corish (gestionnaire de projet de recherche, Innovation en matière d'aliments et de boissons, Canadian Food and Wine Institute): Oui. Merci, Marc.

En ce qui concerne les difficultés et la façon de les surmonter, les PME du secteur des produits alimentaires et des boissons que nous voyons manquent généralement de ressources et de capacité pour augmenter la production, comme Marc l'a mentionné. Au Niagara College et au Canadian Food and Wine Institute, nous pouvons véritablement faire progresser le secteur des aliments et des boissons au Canada et localement si nous réussissons à développer notre capacité de concevoir des produits avec l'industrie et de faire avancer les aspects plus axés sur la commercialisation. Nous faisons déjà de la commercialisation; cependant, il y a un vide du côté de la production.

Nous proposons une installation de traitement des produits alimentaires et des boissons qui soit flexible, et la flexibilité est une caractéristique essentielle. Elle doit être modulaire. Elle doit être flexible et permettre à diverses entreprises d'avoir accès à la technologie nécessaire pour produire à une méso-échelle aux étapes de renforcement et de commercialisation.

En général, ce que nous voyons chez les petits et moyens producteurs d'aliments et de boissons, c'est qu'il est possible de développer un produit avec eux et en faire de petites quantités, mais après, nous devons nous tourner directement vers l'entreprise de conditionnement à forfait, qui exige une commande minimale, ce qui est souvent trop risqué et coûteux pour ces PME. Nous sommes en ce moment à la recherche d'une solution pour combler ce vide.

Au Niagara College et au Canadian Food and Wine Institute, nous estimons qu'avec toutes nos entreprises d'apprentissage et nos ressources, nous pourrions établir ce genre d'installation qui permettrait aux PME du secteur des produits alimentaires et des boissons de partout au Canada de franchir cette étape avec succès sans devoir assumer un risque additionnel et sans devoir investir les sommes importantes qu'il faut normalement pour le développement de ce genre de produit.

Cela ne peut mener qu'à l'innovation et à la compétitivité dans le secteur des produits alimentaires et des boissons. Le développement des produits pourra se faire rapidement. Plus de PME pourront émerger et prendre des risques sans devoir assumer un énorme fardeau financier. De plus, nous formons des étudiants, et cela nous donnerait l'occasion d'intégrer ces étudiants dans une installation de classe mondiale. Franchement, d'après ce que j'ai entendu lors de nombreuses discussions avec des intervenants de l'industrie, les étudiants manquent de connaissances à bien des égards, du côté du conditionnement. Comment le Niagara College peut-il contribuer à la compétitivité? C'est par ce genre d'initiative de formation qui viendrait avec le volet innovation du développement de produits.

En fin de compte, il nous faut un investissement. Nous avons besoin de fonds pour pouvoir créer ce genre d'installation, ici au collège, de manière à ce que tous les intervenants du conditionnement des aliments et des boissons, dans la région et dans l'ensemble du Canada, puissent avoir le vent dans les voiles.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nantel et monsieur Corish.

Je cède maintenant la parole à M. Clyde Graham, de l'Institut canadien des engrais, pour sept minutes.

• (1700)

M. Clyde Graham (vice-président principal, Stratégie et alliances, Institut canadien des engrais): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les députés. Je m'appelle Clyde Graham. Je suis le vice-président principal de l'Institut canadien des engrais.

L'institut est une association sans but lucratif qui représente les fabricants, les grossistes, les importateurs et les détaillants d'engrais azotés, phosphatés, potassiques et soufrés. Présente dans l'ensemble du Canada, notre industrie en croissance apporte une contribution de plus de 12 milliards de dollars à l'économie canadienne et elle emploie plus de 12 000 Canadiens.

Je suis heureux de venir parler du programme innovant que l'industrie des engrais et les agriculteurs canadiens mettent en oeuvre partout au pays. Le système *4R Nutrient Stewardship* est une méthode innovante qui permet d'augmenter les profits, de protéger l'environnement et d'atteindre les objectifs de la société sur les terres arables du Canada. Dans les bassins hydrographiques du Canada qui vont de celui au nord de Kensington, dans l'Île-du-Prince-Édouard, à celui du district de la rivière de la Paix en Alberta, les agriculteurs modifient leurs méthodes de prise de décisions sur l'emploi des engrais pour devenir plus efficaces et rendre plus viables leurs exploitations.

Aujourd'hui, j'aimerais souligner trois points importants. D'abord, le système *4R Nutrient Stewardship* est un système innovant de pratiques optimales de gestion comportant quatre stratégies intégrées pour l'emploi des engrais: le bon produit à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. Ensuite, nous pouvons protéger nos sols, nos eaux et notre air, pour la société, grâce à des mesures durables. Nous pouvons améliorer la productivité et la rentabilité de nos clients les agriculteurs et assurer l'avenir de notre industrie. Il s'agit de concilier les objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Ensuite, le gouvernement fédéral, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, notamment, a un rôle permanent à jouer dans l'intégration du système dans ses programmes de recherche scientifique, ses politiques de gestion et la vulgarisation auprès des agriculteurs, des chercheurs, des provinces et d'autres gouvernements.

Le système *4R Nutrient Stewardship* aide les agriculteurs et le public à comprendre comment les pratiques optimales de gestion des engrais améliorent la rentabilité des exploitations agricoles tout en réduisant les pertes d'éléments nutritifs dans l'air et dans l'eau.

Ce système est mis en oeuvre dans toutes les provinces. Ces deux dernières années, notre institut a créé des programmes régionaux de partenariat avec des groupes d'agriculteurs et d'environnementalistes et les autorités de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta et il prévoit de les élargir à la Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Par exemple, des protocoles d'entente du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard reconnaissent les pratiques de gestion 4R dans les champs et ils en font la promotion. Dans ces deux provinces, l'institut consacre une aide financière de 150 000 \$ répartie sur trois ans à la vulgarisation, aux communications, à la recherche et pour favoriser la démonstration, dans des exploitations modèles, du système 4R.

L'institut a aussi produit des cours en ligne de formation au système, sur son site Web GrowZone, pour les agriculteurs et les conseillers agricoles agréés et il a appuyé l'élaboration du protocole de réduction des émissions d'oxyde de diazote (le PREOD), pour réduire les émissions de ce gaz sur les exploitations à l'aide du système 4R.

Les agriculteurs de l'Alberta aident à ralentir le changement climatique tout en améliorant le bilan de leur entreprise. Cette année, plus de 150 producteurs exploitant plus de 500 000 acres ont participé au programme qui répondait à leur besoin de mettre en oeuvre le système *4R Nutrient Stewardship* et le PREOD dans leurs pratiques agricoles. L'institut vient de signer des accords séparés avec le collège Lakeland, l'ARECA et Capital Power, en Alberta, pour intégrer davantage les pratiques du protocole susmentionné, encore une fois d'après les principes des 4R.

La grappe scientifique de l'institut finance la recherche dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'application du système *4R Nutrient Stewardship* sur les exploitations agricoles du Canada. Cette grappe verse 200 000 \$ par année pour le financement de la recherche scientifique en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, pour vérifier sur le terrain l'efficacité du système 4R dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à l'application d'engrais.

Ce n'est pas tout. Encore 1 million de dollars ont été affectés aux projets canadiens dans le cadre du nouveau fonds de recherche nord-américain sur les 4R, pour les cinq prochaines années.

Grâce à des mesures viables, nous pouvons protéger nos sols, nos eaux et notre air pour la société, améliorer la productivité et la rentabilité de nos clients les agriculteurs et assurer l'avenir de notre

industrie. La durabilité de l'agriculture est entièrement conditionnelle à l'application des pratiques optimales de gestion agricole qui maintiennent la rentabilité des cultures tout en protégeant l'environnement.

Une étude récente faite par le centre George Morris a permis de déterminer que l'application des 4R dans les champs améliore la rentabilité des exploitations. L'augmentation des profits serait de l'ordre de 9 à 87 \$ l'acre en Alberta, si on applique les principes du PREOD. C'est sans compter les paiements de compensation provenant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, le programme n'entraîne pas seulement une augmentation des rendements. Il peut en effet se traduire par une diminution de 15 à 25 % des émissions d'oxyde de diazote, le plus puissant des gaz à effet de serre.

● (1705)

L'intendance de l'environnement et la durabilité écologique ne sont pas des idées neuves dans notre industrie, ni pour les agriculteurs qui, depuis longtemps, ont adhéré aux principes des pratiques optimales de gestion pour leurs opérations. Ce qui est neuf, cependant, c'est l'intégration de ces pratiques fondées sur le bon produit à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit dans les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. À mesure que nous nous acheminons vers la durabilité, il devient de plus en plus important de démontrer à la fois notre réussite par des moyens mesurables et de cerner les secteurs dans lesquels nous continuons de faire mieux.

Les producteurs agricoles canadiens ont un rôle indispensable à jouer dans l'alimentation de la planète, et les engrais sont un moyen essentiel d'y parvenir. Nous sommes convaincus de l'importance du système *4R Nutrient Stewardship* pour que le Canada atteigne ses objectifs agricoles et écologiques de faire pousser les cultures de manière durable.

Le gouvernement du Canada et, notamment, le ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peuvent faire plus en intégrant le système dans leurs programmes de recherche, leurs politiques de gestion des éléments nutritifs et leurs communications avec les agriculteurs, les chercheurs, les provinces et les autres gouvernements. Nous croyons que le gouvernement fédéral a un rôle permanent à jouer dans l'appui à la recherche dans les sciences du sol et dans les programmes utilisant le système *4R Nutrient Stewardship*.

Je tiens seulement à souligner que nous bénéficions d'une subvention de plus de 700 000 \$, actuellement, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour élargir les pratiques selon le système 4R aux gaz à effet de serre, et nous en sommes très reconnaissants.

En 2013, l'institut, le Fertilizer Institute de Washington et l'International Plant Nutrition Institute ont créé un fonds de recherche nord-américain sur les 4R, qui pourvoient aux efforts pluriannuels de recherche visant à mesurer et à évaluer les répercussions économiques, sociales et environnementales du système *4R Nutrient Stewardship*. Le fonds appuie les projets canadiens et américains, en partenariat avec des universités américaines construites sur des terres fédérales, des organismes de protection de bassins hydrographiques et des organismes gouvernementaux, de même que par l'entremise d'initiatives de l'industrie.

L'année dernière, l'industrie nord-américaine s'est engagée, à hauteur de 7 millions de dollars en cinq ans, à financer cet effort pluriannuel de recherche, et 20 % sont destinés à des projets canadiens.

En guise de conclusion, je tiens à rappeler au comité les trois points que nous voulions souligner. Le système *4R Nutrient Stewardship* est un système de pratiques optimales de gestion assorti de quatre stratégies intégrées pour l'application des engrais: le bon produit, à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. Grâce à des mesures durables, nous protégeons notre environnement et améliorons la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles. La recette se trouve dans la conciliation des objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

Enfin, le gouvernement fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada, notamment, a un rôle permanent dans l'intégration du système dans ses programmes, et nous ne demandons qu'à travailler avec lui pour qu'il y parvienne.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Graham.

Passons directement aux questions.

La parole est d'abord à Mme Brosseau, pour cinq minutes.

Je vais essayer de bien faire respecter les durées d'intervention, parce que nous voulons poser autant de questions que possible.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être encore avec nous, même après la tenue des votes. Je vous remercie tous pour vos exposés. Ils étaient très intéressants, et beaucoup de leurs recommandations m'ont réellement fait plaisir. C'était un sujet complexe. J'ai pris une page et demie de notes.

Je vais commencer par mes questions, et vous pourrez tous répondre, peut-être. C'est ce que je propose.

Des témoins nous ont dit que les programmes quinquennaux actuels ne sont pas d'une longueur suffisante et qu'il nous faut une vision à plus long terme pour la recherche et l'innovation. Avez-vous des remarques à formuler sur la nécessité d'une vision peut-être à long terme plutôt que de programmes aussi courts. Vous pourrez peut-être aussi faire des observations sur le Programme d'innovation agricole et nous dire s'il fonctionne.

Sur la betterave à sucre, monsieur Third, vous avez mentionné que nous avons besoin de traiter plus rapidement les demandes. Je vous demande à tous de faire des observations à ce sujet, s'il vous plaît.

Le président: Pourquoi ne commencez-vous pas, monsieur Third?

Je sais que vous êtes en contact par vidéoconférence. Nous allons donc commencer par M. Third, puis nous entendrons le Canadian Food and Wine Institute.

Rappelez-vous, chaque intervenant dispose de cinq minutes.

M. Gerald Third: Je crois que, pour ces programmes, une durée de cinq ans est plus que suffisante. Nous participons maintenant à une économie mondialisée en évolution constante, et les choses, effectivement, changent.

Du côté des défauts de ce programme, cependant, il faut mentionner la lenteur de l'approbation des projets. Si on pouvait l'accélérer, je pense que ce programme serait amélioré, mieux utilisé, et il gagnerait considérablement en valeur.

• (1710)

Le président: Merci.

Écoutons le Canadian Food and Wine Institute.

M. Marc Nantel: Merci. Je trouve que c'est une excellente question.

Je suis d'accord avec M. Third sur le fait que, souvent, pour aller à la même vitesse qu'une entreprise, il faut accélérer le traitement des demandes de financement.

En ce qui concerne la durée quinquennale des projets, la recherche en agriculture a ordinairement une durée plus longue que les autres types de recherche. Je pourrais faire valoir que cinq ans, c'est bien court, en ce sens que quand on a effectué quelques récoltes, soudain le projet se termine. S'il existe des domaines où il serait logique que les travaux de recherche et les programmes soient plus longs, c'est certainement l'agriculture, la viticulture et la sericulture.

M. Clyde Graham: Je pense que cinq ans, c'est bien, mais il est sûr que les retards dans l'approbation ou même le rejet des projets posent des difficultés.

J'aimerais que le ministère adopte un processus plus itératif, par lequel il serait plus disposé à discuter, avec les demandeurs, des projets qu'ils aimeraient réaliser. Je pense que de meilleurs projets seraient approuvés, et ce serait moins frustrant pour les demandeurs.

Mme Carla Ventin: Je n'ai pas grand-chose à ajouter, mais cinq ans me semblent raisonnables. La lenteur des approbations est un gros problème et, aussi, la transparence des approbations.

Pour répéter ce que Clyde a dit, si on pouvait faire collaborer l'administration fédérale et l'industrie pour qu'on sache si cela vaut la peine de faire la demande et d'y consacrer du temps, ce serait vraiment utile. Ce genre de processus transparent et franc serait très utile.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste maintenant une minute.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Carla, vous aviez quelques recommandations. Est-il possible d'avoir votre déclaration...? Je suppose qu'elle se trouve dans les bleus, mais je me demande si vous pouvez répéter ce que vous disiez sur la modernisation nécessaire de la gestion de la réglementation. Je voudrais relire vos remarques, s'il vous plaît.

Mme Carla Ventin: Bien sûr. Je communiquerai une traduction de ma déclaration dans les deux langues officielles après la séance.

Ce qui importe pour nous, en matière de modernisation de la réglementation, c'est que les règlements qui s'appliquent à nous sont confiés à Santé Canada et qu'ils n'ont pas été actualisés depuis très longtemps. Nous assistons donc à des retards dans l'approbation des produits, et des produits innovants ne sont tout simplement pas approuvés.

Les deux recommandations que nous avons formulées étaient que Santé Canada reçoive à nouveau les 17,4 millions de dollars qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada avait l'habitude de lui remettre dans le but précis d'une réforme des règlements sur les aliments. Les résultats étaient très encourageants. Beaucoup de changements, par exemple, ont touché le domaine des additifs alimentaires. L'attente à laquelle nous nous étions habitués pour leur approbation pouvait être de 10 ans. Elle a maintenant été réduite à deux ou trois ans. C'est fantastique.

Le président: Merci. C'était excellent.

La parole est maintenant à M. Payne, qui dispose de cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui comparaissent par vidéoconférence. J'étais un peu inquiet pour l'innovation introduite ici quand nous avons perdu ce moyen. C'est, je crois, un élément important de l'innovation qui aide nos comités.

Bienvenue Gerald. Comment allez-vous?

M. Gerald Third: Comment allez-vous?

M. LaVar Payne: Ça va bien.

M. Gerald Third: Excellent.

M. LaVar Payne: Je sais que notre gouvernement a été généreux pour les usines de transformation de la betterave à sucre. Si je comprends bien, on la transforme notamment en acide aspartique. Pouvez-vous faire le point sur cette activité, si vous êtes au courant?

• (1715)

M. Gerald Third: Bien sûr.

Le programme de production d'acide aspartique, lancé il y a quelques années, s'est heurté aux obstacles habituels, c'est-à-dire qu'il fait concurrence à un dérivé du pétrole. Tant que le coût des produits pétroliers se tiendra près de 100 \$ le baril, il n'est pas réaliste de fabriquer de l'acide aspartique ou polyaspartique à partir des résidus de betteraves. Quand le coût du baril de pétrole augmentera, le procédé deviendra concurrentiel, mais, actuellement, le projet est bloqué à cause du prix imbattable du baril de pétrole.

M. LaVar Payne: L'année dernière, je suis allé faire une annonce sur le financement que vous avez reçu pour de la recherche en cours. Ce projet est-il différent de celui pour les produits pétrochimiques?

M. Gerald Third: Oui. Le projet de fabrication de l'acide aspartique a été lancé par une organisation différente, il y a quelques années. Il allait bon train à Taber, mais il est maintenant bloqué. Le financement que nous avons reçu pour notre recherche et pour lequel nous sommes extrêmement reconnaissants concernait le bioglycol, c'est-à-dire la transformation des betteraves à sucre en glycol, qui serait un plastique pour l'industrie alimentaire, celui des cosmétiques, etc. C'était ce projet.

M. LaVar Payne: Et comment va-t-il?

M. Gerald Third: Nous sommes à un carrefour. J'ai fait allusion à l'obstacle de la précommercialisation. Pendant que la recherche se déroule extraordinairement bien, nous nous sommes heurtés à des obstacles énormes et nous avons eu des pentes raides à gravir dans cette « vallée de la mort », si vous me passez l'expression, qui sépare la paillasse de laboratoire et l'unité pilote, où nous nous trouvons maintenant, et la commercialisation.

Les obstacles sont énormes, et il n'y avait rien pour nous. Nous avons rédigé ce livre précisément à cause du nombre d'obstacles et de défis que nous avons dû surmonter, en improvisant, en frayant notre chemin.

M. LaVar Payne: C'est visiblement un défi intéressant.

Monsieur Graham, Canadian Fertilizers Limited et moi sommes pratiquement voisins. L'entreprise fabrique des engrais azotés et ammoniacaux. Vous avez parlé de certains projets en Alberta, des agriculteurs et de la réduction des gaz à effet de serre. Avez-vous plus de détails à nous communiquer à ce sujet? Possédez-vous des données qui montrent qu'il y a eu réduction de ces émissions ou qui les chiffrent et qui disent combien d'agriculteurs y ont participé?

M. Clyde Graham: Bien sûr.

Nous parlons de centaines d'agriculteurs albertains. Nous essayons de mettre en place les conditions qui permettront leur participation à

un programme du gouvernement de l'Alberta qui leur verserait des paiements de compensation.

Nous n'avons aucun projet en cours, en dépit de l'annonce que nous avons faite avec Capital Power Corporation, et nous espérons que ce projet commencera cette année. C'est un processus difficile. En effet, il faut remplir beaucoup de paperasse et réunir beaucoup de documentation dans le cadre du système albertain, mais nous avons également reçu un bon appui du gouvernement de la province pour collaborer avec nous et avec les producteurs pour qu'ils soient prêts à saisir cette occasion.

Quand on applique un engrais azoté, il peut s'échapper de l'oxyde de diazote, un puissant gaz à effet de serre, 300 fois plus que le CO₂. Mais, grâce au système 4R et à une application efficace, plus d'azote est assimilé par la culture et il s'en retrouve moins dans l'air, ce qui permet de réduire les émissions. C'est la réduction de 15 à 25 % dont nous parlions.

Mais, surtout, pour les producteurs de l'Alberta, ces mesures leur permettront de produire aussi plus de grain avec les engrais qu'ils utilisent, et la culture pourra être plus rentable. Ça été démontré dans une étude effectuée avec George Morris, selon laquelle, en fonction du dynamisme dont ils feront preuve, ils pourraient augmenter leur rentabilité de près de 90 \$ l'acre, ce qui est considérable, plus que les paiements de compensation qu'ils pourraient aussi recevoir.

M. LaVar Payne: D'accord. Merci.

Le président: Vos cinq minutes sont écoulées. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Eyking, qui dispose de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de votre présence. Nous sommes désolés du retard causé par les votes qui ont eu lieu à la Chambre, mais c'est reparti.

Ma première question s'adresse à vous, Carla. Elle porte sur les réductions. Vous avez parlé de réductions — et je crois qu'il s'agit de Santé Canada —, de l'entrée des produits sur le marché qui tarde.

Toutefois, vous avez dit également qu'il y avait des réductions ou qu'on n'approuvait pas de fonds pour la recherche dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, c'est bien cela? Pouvez-vous me dire quelques mots sur ce qui se passe? Si les subventions à la recherche ont été réduites et que des mécanismes d'approbation sont éliminés, quelles seront les répercussions pour vos produits, surtout si nous voulons faire entrer nos produits sur les marchés européens?

Mme Carla Ventin: Je parlais du fait qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a fourni 17,4 millions de dollars à Santé Canada pour une réforme réglementaire sur les produits alimentaires, ce qui a très bien fonctionné. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a eu beaucoup d'améliorations sur le plan des additifs alimentaires.

À cet égard, le processus d'approbation a été accéléré. C'était d'une très grande importance. Pourquoi? C'est qu'on ne peut pas encourager l'innovation au Canada s'il faut attendre 10 ans avant qu'un produit soit approuvé.

Il n'est pas question de compromettre la sécurité, car c'est une priorité non seulement du gouvernement, mais également des entreprises, bien entendu. Pour favoriser l'innovation chez les fabricants de produits alimentaires, il faut pouvoir dire, lorsqu'un produit novateur a été produit, qu'il se retrouvera sur les tablettes après une période de temps donnée.

Le problème, c'est justement le délai. Dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*, Santé Canada n'a reçu aucun financement pour la modernisation de la réglementation des aliments.

C'est un peu étrange qu'Agriculture Canada fournisse des fonds à un autre ministère, mais c'est de cette façon que notre industrie est régie. Notre secteur est lié à Agriculture et Agroalimentaire Canada, et nos produits sont réglementés par Santé Canada.

• (1720)

L'hon. Mark Eyking: Merci.

Ma prochaine question s'adresse probablement à Carla, mais également aux représentants de la Canadian Food and Wine Institute. Il est question de présenter un projet de loi ou des motions à la Chambre sur l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM. À l'heure actuelle, c'est facultatif. Dans une certaine mesure, cela se produit en Europe.

À quel point cela poserait-il problème pour votre industrie si tout à coup, pour certaines raisons, l'étiquetage devenait obligatoire? Nous parlons de recherche, et jusqu'à maintenant, les recherches indiquent qu'on peut consommer des aliments génétiquement modifiés, qu'ils ne comportent pas de problèmes.

Mme Carla Ventin: Exactement. Alors, par où commencer?

Concernant l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, d'une part, comme vous le dites, aucune étude crédible n'indique qu'ils sont plus dangereux que les aliments conventionnels.

D'autre part, l'un des aspects importants quant à l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, c'est la question du choix. Comme vous le savez, le Canada a déjà un système d'étiquetage volontaire et des normes applicables aux produits biologiques. Ainsi, si une personne veut acheter des produits qui ne contiennent pas d'OGM, elle peut en acheter à l'épicerie ou dans un marché qui en vend. On peut donc déjà faire le choix.

Quelles seraient les répercussions? L'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés coûterait très cher. J'ai vu des données qui montrent qu'entre 70 et 80 % des aliments emballés contiennent un certain pourcentage d'ingrédients génétiquement modifiés. Une telle mesure entraînerait des coûts supplémentaires pour toute la chaîne de valeur et, au bout du compte, les consommateurs.

L'hon. Mark Eyking: Et le Food and Wine Institute...

M. Marc Nantel: Je vais laisser Nigel répondre à la question.

M. Nigel Corish: Oui, merci.

Je suis d'accord avec Carla en grande partie. Je pense que pour notre part, nous travaillons surtout avec les petites et moyennes entreprises de transformation, de production et de production à valeur ajoutée. Cela entraînerait des coûts. Nul doute qu'il y aurait des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La situation serait difficile pour chaque élément. Il est difficile de déterminer si, sans preuve, d'un point de vue global, les produits génétiquement modifiés ont des répercussions, mais il y aurait certainement des répercussions financières pour les transformateurs. Je ne peux pas dire dans quelle mesure, mais ils en subiraient certainement des conséquences.

Y aurait-il des effets sur l'innovation? Je ne le sais pas. Y aurait-il des effets sur la compétitivité? Peut-être.

Oui, c'est mon point de vue. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Eyking.

L'hon. Mark Eyking: Merci.

Le président: Nous terminons avec M. Lemieux. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi tout d'abord de remercier nos témoins de leur présence.

Je dois dire en toute honnêteté que j'espérais que vos exposés m'en apprennent plus sur l'innovation. Il a été beaucoup question de financement, de réglementation et de processus, mais j'aimerais que vous me parliez d'innovation et que vous m'expliquiez en quoi l'innovation est utile au secteur agricole.

Je vous donne un exemple. Il y a quelques semaines, j'étais à l'usine de production de Maple Leaf. Nous y avons annoncé une contribution remboursable de 5 millions de dollars. L'entreprise se procure des technologies de pointe pour accélérer sa production, prolonger la durée de conservation de ses produits et améliorer la salubrité des aliments.

J'aurais aimé qu'on me parle davantage d'innovations comme celle-là, qui touchent l'industrie alimentaire, en fait. Il y a un mois peut-être, j'étais à la ferme Skotidakis pour annoncer un autre investissement de 4,5 millions de dollars pour la modernisation de sa chaîne de production. Il s'agit d'un des meilleurs producteurs laitiers, et il utilise de l'équipement permettant de mieux combiner lait de vache et lait de chèvre pour sa production de fromage. C'est novateur, et l'entreprise pourra ainsi se tailler une place sur des marchés auxquels elle ne pouvait pas accéder et le faire de façon plus efficace, car à l'heure actuelle, l'équipement qu'elle utilise convient au lait de vache, mais ne fonctionne pas bien pour le lait de chèvre. Elle fait du mieux qu'elle peut.

J'espérais donc en apprendre beaucoup plus sur les technologies et sur tous les différents secteurs, et savoir comment l'innovation nous rend plus compétitifs de sorte que nous pouvons vendre nos produits à un prix concurrentiel au Canada, ce que souhaitent les consommateurs canadiens, je crois. À mon avis, le consommateur canadien est préoccupé par le prix, mais il se laisse naturellement attirer par les produits canadiens. Si l'innovation fait partie intégrante de nos secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments canadiens, et que nous offrons ce prix concurrentiel, le consommateur cherchera des produits canadiens. Je pense que tout le monde y gagne.

Quoi qu'il en soit, c'est le sujet sur lequel j'aurais aimé vous entendre.

Je veux remercier M. Payne, car je crois que grâce à ses questions, nous en avons appris un peu à cet égard pour ce qui est de la betterave à sucre et de l'engrais. Dans les réponses à ses questions, on a parlé de l'innovation, dont j'aurais aimé entendre parler au cours des exposés.

Si vous me le permettez, j'aimerais poser ma question à Carla. Pouvez-vous nous parler de certaines des innovations du secteur des produits alimentaires et de consommation qui stimulent notre économie, créent des emplois et améliorent notre compétitivité ici ou ailleurs, ou nous permettent de nous tailler une place sur les marchés? L'AECG entrera bientôt en vigueur. Comment notre secteur des produits alimentaires et de consommation fera son entrée sur le marché sur le plan de l'innovation?

● (1725)

Mme Carla Ventin: Merci.

Il est intéressant de constater qu'on revient à la question de la réglementation. Nos membres nous disent constamment qu'ils créent des produits novateurs. Est-ce que je les connais? Les trouve-t-on sur les tablettes? Non, car Santé Canada ne les approuve pas en temps opportun. Nous avons donc de nouveaux produits, mais parce que la réglementation n'est plus à jour et qu'elle ne convient pas, les produits ne sont pas mis sur les tablettes.

Je suis d'accord avec vous; c'est très important. En fait, c'est intéressant. Je lisais justement des statistiques sur les consommateurs, et il est vrai que dans notre secteur, les consommateurs veulent des produits novateurs, plus sains. Nos membres font des efforts en ce sens.

Dans une étude que j'ai lue récemment — je pense que c'était une étude de l'Institut C.D. Howe portant sur le prix des produits —, on indique que le choix de produits qu'ont les consommateurs canadiens est inférieur du tiers à celui qu'ont les consommateurs américains. C'est intéressant. Je pense que les problèmes liés à la réglementation s'expliquent...

M. Pierre Lemieux: Manifestement, l'innovation ne s'arrête pas aux nouveaux produits. Manifestement, l'innovation entre dans le secteur des produits alimentaires et de consommation, et cela va plus loin que d'apporter des modifications réglementaires permettant l'entrée rapide de nouveaux produits sur le marché.

Mme Carla Ventin: Absolument. Vous avez parlé de l'automatisation et de la robotique. C'est très important. À l'heure actuelle, nous collaborons avec Industrie Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour comparer en quelque sorte, pour voir ce qui se fait dans notre industrie à cet égard.

Par exemple, nous utilisons des bras robotiques pour remplir les muffins, et toutes sortes d'outils novateurs formidables. C'est pourquoi j'ai parlé de la question de l'investissement en capital, et que j'ai dit que c'est le nouvel équipement et les technologies de pointe qui aideront les entreprises à être plus productives, novatrices et compétitives.

M. Pierre Lemieux: D'accord. Je pose la même question aux représentants du Food and Wine Institute.

Innove-t-on tant dans la façon dont vos clients gèrent leur gamme de produits que dans l'offre des produits aux consommateurs?

M. Marc Nantel: Absolument. C'était dans la partie que j'ai dû laisser tomber pour terminer mon exposé. Elle portait sur la méso-échelle, l'idée de faire les choses à moyenne échelle de sorte qu'on le fasse à grande échelle, en quelque sorte.

Je vous donne deux exemples. Nous avons mené des projets avec un serriste qui fait la culture hydroponique de l'épinard; c'est l'un des seuls en Amérique du Nord qui pratique la culture hydroponique de ce légume. Il cherchait un moyen de cultiver l'épinard d'une façon qui ne causerait pas de tort à la plante elle-même, pour s'assurer qu'elle continue de pousser. Avec notre groupe de fabrication de pointe, nous avons conçu un nouveau robot pour cette entreprise, Durham Foods, et on en construit maintenant d'autres, pour faire en sorte que les gens puissent cultiver les épinards de la bonne façon, et pour d'autres personnes qui pourraient vouloir faire la même chose.

Mon deuxième exemple, qui est lié à l'agriculture, c'est que l'un des sujets de l'heure au Collège Niagara — et ce n'est pas nécessairement directement lié au Canadian Food and Wine Institute —, c'est la recherche que nous faisons sur l'agriculture de précision. Nous collaborons présentement avec de principaux distributeurs et fabricants d'équipement pour recueillir tous les renseignements et nous nous penchons sur les systèmes de localisation GPS qu'ils utilisent dans leurs moissonneuses et leurs semoirs et nous faisons les liens avec l'agriculture de précision. On parle de zones de gestion différenciée.

Un champ n'est pas uniforme. Il y a des dénivellations, des trous, des monticules et des collines. L'endroit idéal pour cultiver les céréales ou les différentes cultures tient au lieu où l'on se trouve, et c'est une façon de...

● (1730)

Le président: Vous devrez conclure bientôt, s'il vous plaît.

M. Marc Nantel: Exactement. Donc, nous collaborons avec des entreprises à cet égard pour faire en sorte que nous puissions économiser de 15 % à 20 % sur les engrais utilisés et accroître le rendement. Il se passe plein de choses sur le plan de l'innovation.

M. Pierre Lemieux: C'est 15 % à 40 %...?

Le président: Merci, monsieur Lemieux.

Notre temps est écoulé. Je remercie tous les témoins d'être venus comparaître et d'être restés pendant que nous terminions nos travaux à la Chambre. Cela étant dit, à lundi.

Merci beaucoup. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>